



MAIRIE DE  
SIX-FOURS-LES-PLAGES

COMMUNE DE SIX-FOURS-LES-PLAGES

COMPTE RENDU DU  
CONSEIL MUNICIPAL

-0-0-0-

Séance du 15/06/09

<b>MEMBRES EN EXERCICE : 39</b>
---------------------------------

Présents : 31
---------------

Le quinze juin deux mille neuf à 16h10, le CONSEIL MUNICIPAL de SIX-FOURS-LES-PLAGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances. Sous la présidence de Jean-Sébastien VIALATTE, Député-Maire,

**Etaient Présents :** M. Jean-Sébastien VIALATTE, M. Joseph MULE, Mme Marion NICOLAY, M. Alain CAILLET, Mme Dominique DUCASSE, M. Thierry MAS SAINT GUIRAL, Mme Dominique ANTONINI, M. Antonin BODINO, M. Yves DRAVETON, Mme Geneviève BRIFFAZ, M. Joël TONELLI, M. Alain CLEMENT, Mme Odile SAYOU, Mme Danièle CAYOL, Mme Christiane GIORDANO, Dr VIOLET Xavier, Mme Viviane THIRY, M. Hervé FABRE, M. André MERCHEYER, Mme Claudine BURGOT, Mme Sylvie MAHIEU, Mme Carol XUEREB, Docteur Guy MARGUERITTE, Mme Béatrice LEMOINE, M. Jean-Jacques HERISSON, Mme Christine POITIER, M. Erik TAMBURI, M. Philippe GUINET, Mme Josiane TOGNETTI, Me COMANI Philippe, M. Pierre BARDES

**Arrivés en cours de séance**

Dr VIOLET à 16 H 15

Me COMANI à 16 H 19

**Procurations :** Mme Agnès ROSTAGNO à M. Thierry MAS SAINT GUIRAL, Docteur Marc ORTHLIEB à M. Antonin BODINO, Mme Martine ROUSSEL à Mme Claudine BURGOT, Mme Jocelyne CAPRILE à M. Yves DRAVETON, M. Gérard NAVARRO à M. Erik TAMBURI, Mme Céline BOMBELLI à M. Jean-Jacques HERISSON

**Absents :** M. Thierry CASANOVA

**Excusés :** Maître Jérémy VIDAL

**Secrétaire de Séance :** DR MARGUERITTE

**Clôture de la Séance :** 16h40

AFFAIRE N° 1

DELIBERATION N° 12548

RAPPORTEUR :M. Jean-Sébastien VIALATTE

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE EN DATE DU 18.05.09**

Vu l'avis exprimé par les commissions : HORS COMMISSION

**LE CONSEIL MUNICIPAL DELIBERANT À L'UNANIMITE DES SUFFRAGES VALABLEMENT EXPRIMES**

**HUIT ABSTENTIONS : M. HERISSON + PROC. MME BOMBELLI – MME POITIER – M. TAMBURI + PROC M. NAVARRO – M. GUINET – MME TOGNETTI – M. BARDES**

**DECIDE**

**D'APPROUVER** Le compte-rendu de la séance précédente en date du 18.05.09

\*\*\*\*\*

AFFAIRE N° 2

DELIBERATION N° 12549

RAPPORTEUR :M. Jean-Sébastien VIALATTE

**PRESENTATION DU COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE DU 31.03.08, DU 14.04.08 ET DU 30.03.09 ET CE DEPUIS LA SEANCE DU 18 MAI 2009**

Vu l'avis exprimé par les commissions : HORS COMMISSION

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**PREND ACTE** De la présentation de ce compte-rendu

\*\*\*\*\*

AFFAIRE N° 3

DELIBERATION N° 12550

RAPPORTEUR :M. Jean-Sébastien VIALATTE

**DROIT DE PREEMPTION URBAIN - COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES DEPUIS LA SEANCE DU 18 MAI 2009**

Vu l'avis exprimé par les commissions : ENVIRONNEMENT - PROPETE

URBANISME - TRAVAUX

**ARRIVEE DR VIOLET A 16 H 15**

**LE CONSEIL MUNICIPAL DONNE ACTE DE LA PRESENTATION DE CE COMPTE RENDU**

\*\*\*\*\*

AFFAIRE N° 4

DELIBERATION N° 12551

RAPPORTEUR M. Joseph MULE

**NOUVELLE CONVENTION DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES POUR LA REDACTION DES ACTES ADMINISTRATIFS ENTRE LA COMMUNE ET LA SOCIETE SAFOM - AUTORISATION DE SIGNATURE A MONSIEUR LE MAIRE.**

Vu l'avis exprimé par les commissions : URBANISME - TRAVAUX

**LE CONSEIL MUNICIPAL DELIBERANT À L'UNANIMITE DES SUFFRAGES VALABLEMENT EXPRIMES**

**TROIS ABSTENTIONS : M. GUINET – MME TOGNETTI- M. BARDES**

**DECIDE** d'approuver les termes de la nouvelle convention de prestations intellectuelles pour la rédaction des actes administratifs entre la Commune et la société SAFOM.

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la dite convention.

\*\*\*\*\*

AFFAIRE N° 5

DELIBERATION N° 12552

RAPPORTEUR : M. Joseph MULE



CULTURE - TOURISME

**LE CONSEIL MUNICIPAL DELIBERANT À L'UNANIMITE DES SUFFRAGES VALABLEMENT EXPRIMES :**

**DEUX ABSTENTIONS : M. GUINET – MME TOGNETTI**

**DECIDE**

**D'APPROUVER** Les termes de la convention de mandat pour la mise en place d'un système d'aide à la décision dans le domaine de la qualité des eaux de baignade durant la période estivale 2009 pour les communes littorales de T.P.M.

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer avec la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée ladite convention et tous documents qui en seraient la suite ou la conséquence.

\*\*\*\*\*

AFFAIRE N° 8

DELIBERATION N° 12555

RAPPORTEUR :M. Jean-Sébastien VIALATTE

**DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA VILLE DE SIX FOURS LES PLAGES A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU GROUPEMENT DE COMMANDES REGROUPANT LA VILLE DE SIX FOURS LES PLAGES ET TOULON PROVENCE MEDITERRANEE CONCERNANT LA CREATION D'UN POLE MUSICAL**

Vu l'avis exprimé par les commissions : CULTURE - TOURISME

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**DESIGNE** Au scrutin secret, à la majorité absolue, à l'aide d'une urne :  
Votants : 37  
Bulletins trouvés dans l'urne : 37  
Bulletins blancs : 0  
Suffrages exprimés : 37

Mme BURGOT avec 28 VOIX

Mme XUEREB avec 23 VOIX

Sont élus

TITULAIRE : Mme BURGOT

SUPPLEANT : Mme XUEREB

**Pour siéger à la commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes pour la création d'un pôle musical.**

\*\*\*\*\*

AFFAIRE N° 9

DELIBERATION N° 12556

RAPPORTEUR : M. Joseph MULE

**CHANGEMENT D'AFFECTATION DE LOCAUX SITUES AVENUE ROBERT GUILLEMARD ( EX-PROPRIETE DE LA FEDERATION DES OEUVRES LAIQUES DE L'ISERE)- AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL POUR SIGNER LA DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME CORRESPONDANTE.**

Vu l'avis exprimé par les commissions : CULTURE – TOURISME  
URBANISME - TRAVAUX

**LE CONSEIL MUNICIPAL DELIBERANT À L'UNANIMITE DES SUFFRAGES VALABLEMENT EXPRIMES :**

**DEUX ABSTENTIONS : Me COMANI – M. BARDES**

**DECIDE**

**DE DIRE** Que les locaux situés en rez de chaussée du bâtiment SUD-EST de l'ancienne colonie de vacances (ex propriété de la Fédération des Oeuvres Laïques de l'Isère ) sise Avenue Robert Guillemard seront affectés à de l'hébergement sans effectuer de travaux sur les structures porteuses ou les façades.

**DE DONNER** l'autorisation à Monsieur le Maire pour signer la demande d'autorisation d'urbanisme correspondante pour le changement d'affectation des locaux ainsi que toutes les pièces qui en seraient la suite ou la conséquence.

\*\*\*\*\*

AFFAIRE N° 10

DELIBERATION N° 12557

RAPPORTEUR : M. Alain CLEMENT

**MISE A DISPOSITION DES OUVRAGES DE DISTRIBUTION D'ENERGIE ELECTRIQUE PAR LA COMMUNE DE SIX FOURS LES PLAGES AU PROFIT DU SYNDICAT MIXTE D'ELECTRICITE DU VAR -MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 12403 du 19 FEVRIER 2009**

Vu l'avis exprimé par les commissions : ENVIRONNEMENT - PROPLETE  
**LE CONSEIL MUNICIPAL DELIBERANT À L'UNANIMITE DES SUFFRAGES VALABLEMENT EXPRIMES :**

**DEUX ABSTENTIONS : M. GUINET – MME TOGNETTI  
N'ONT PAS VOTE : M. TAMBURI + PROC M. NAVARRO**

**DECIDE**

**DE DIRE QUE** La délibération du Conseil Municipal en date du 19 Février 2009 est modifiée en ce qui concerne le montant de la valeur issue de l'inventaire physique et financier du concessionnaire EDF au 31 Décembre 2002 qui est de 16 571 934,98€

**D'AUTORISER** Sur le plan comptable, la mise à disposition du patrimoine constatée selon les dispositions indiquées ci-dessus.

\*\*\*\*\*

AFFAIRE N° 11

DELIBERATION N° 12558

RAPPORTEUR : Mme Marion NICOLAY

**SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN DISPOSITIF « AUDIOPLAGE »**

Vu l'avis exprimé par les commissions : CULTURE - TOURISME  
**LE CONSEIL MUNICIPAL DELIBERANT À L'UNANIMITE**

**N'ONT PAS VOTE : M. GUINET – MME TOGNETTI**

**DECIDE**

**D'AUTORISER** le Maire à signer avec le CCAS une convention de mise à disposition d'un dispositif « Audioplage » pour l'utilisation et d'entretien du système

**DE DIRE** que cette mise à disposition est consentie à titre gratuit.

**DE DIRE** que l'entretien et la maintenance du matériel seront à la charge de la Mairie.

**D'AUTORISER** le Maire à signer tous les documents qui en seraient la suite ou la conséquence.

\*\*\*\*\*

AFFAIRE N° 12

DELIBERATION N° 12559

RAPPORTEUR : M. Joseph MULE

**AVENANT N° 2 A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'EQUIPEMENTS DE TERRASSES PLACE DES POILUS DANS LE CADRE D'UNE HARMONISATION ENVIRONNEMENTALE DU SITE ET D'UNE POLITIQUE DE REVITALISATION DU CENTRE VILLE**

Vu l'avis exprimé par les commissions : ENVIRONNEMENT - PROPLETE  
**LE CONSEIL MUNICIPAL DELIBERANT À L'UNANIMITE DES SUFFRAGES VALABLEMENT EXPRIMES**

**TROIS ABSTENTIONS : M. GUINET – Me COMANI – M. BARDES**

**DECIDE**

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention avec la boulangerie MONDINO & FILS, et de signer une nouvelle convention avec M. Grégory PECORA.

**D'APPROUVER** Le contenu de l'avenant et de la nouvelle convention.

\*\*\*\*\*

AFFAIRE N° 13

DELIBERATION N° 12560

RAPPORTEUR :M. Jean-Sébastien VIALATTE

**INITIATION SPORTS ETE 2009**

Vu l'avis exprimé par les commissions : SPORTS - JEUNESSE

**LE CONSEIL MUNICIPAL DELIBERANT À L'UNANIMITE**

**DECIDE**

**D'APPROUVER** la Participation de la Commune de Six-Fours-les-Plages à l'opération « Initiation Sports Eté 2009 » afin d'en faire bénéficier, à titre gracieux, les enfants de l'Accueil de Loisirs des « Roches Brunes » et du Service AJIR.

\*\*\*\*\*

AFFAIRE N° 14

DELIBERATION N° 12561

RAPPORTEUR : Mme Marion NICOLAY

**MISE A DISPOSITION DES LOCAUX DE LA 'FEDERATION DES OEUVRES LAÏQUES DE L'ISERE' FIXATION DE TARIFS**

Vu l'avis exprimé par les commissions : CULTURE - TOURISME

**LE CONSEIL MUNICIPAL DELIBERANT À L'UNANIMITE**

**DECIDE**

**DE METTRE** A disposition les locaux de la Fédération des Œuvres Laïques pour des saisonniers au cours de l'été 2009.

**DE DIRE** Que le tarif de cette mise à disposition sera de 80 €uros par mois et par personne, proratisable seulement à la quinzaine.

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 H 40

Le Secrétaire de séance

Dr MARGUERITTE



Jean-Sébastien VIALATTE  
Député-Maire de Six-Fours-Les-Plages  
Vice-Président de la Communauté  
d'Agglomération  
Toulon Provence Méditerranée